

collectif

MOUVEMENT SYNDICAL ET DYNAMIQUE SOCIALE



GRAND ENTRETIEN
LE TRAVAIL
DE NUIT

TABLE RONDE
LA FEN
CRISE EN MAI

ENQUÊTE AU CŒUR
LE RMI
AN IV

N° 16 • 30 F • ETE
JUIN 1992 • TRIMESTRIEL

ABONNEMENTS

Tarif normal : 120 francs
Tarif de soutien : 200 francs
Tarif réduit : 80 francs (bas revenus, smicards, chômeurs, étudiants)
Tarif de diffusion : 220 francs (envoi de deux exemplaires)
Chèques à l'ordre de Collectif, adresser à Collectif BP 74, 75960 Paris Cedex 20
Imprimeur : Rotographie 2, rue Richard Lenoir, 93100 Montreuil
Dépôt légal : 3^e trim. 1992
Commission paritaire n° 69252.
Diffusé par Dif' Pop
Tél : (1) 45.32.06.23.

COMITE DE REDACTION ET CORRESPONDANTS

Patrick Akhimoff
Michel Angot
Jean-Pierre Anselme
Danielle Banneix
Louis-Marie Barnier
Laurent Batsch
Henri Benoîts
Jean Boquet
Dominique Boury
Henri Célié
Isabelle Chauvenet
Philippe Cornelis
Marie Costas
Jeanne Couderc
Pierre Cours-Salies
Claude Debons
Michel Demars
Léon Dion
Marcel Donati
Alain Filou
Didier Gelot
Jean-Claude Genet
Dominique Guibert
Jean-Luc Heller
Charles Huard
Annette Jobert
Dominique Jussienne
Jean-Pierre Lemaire
Robert Linhart
Daniel Lisembard
Jean-Michel Longchal
Jean-Pierre Martin
Bruno Négroni
Pierre-Yves Rébérioux
Daniel Richter
Danielle Riva
Chantal Rogerat
Serge Roux
René Seibel
Serge Seninsky
Jean-Philippe Sennac
Jacky Toublet
Marie-Françoise Vabre
Yorgos Vlandas
Serge Volkoff
Philippe Zarifian

S o m m a i r e

PARLONS- EN

- 1** «Recomposition» et destruction.
Pierre Cours-Salies et Pierre-Yves Rébérioux
- 31** Chômage et pénurie de main d'œuvre. *Michel Caurat*

SUPERSTRUCTURES

- 2** F.E.N. : Crise en mai *Table ronde avec François Bouillon, Robert Hirsch et Raphaël Szajnfeld.*
- 7** 42^{ème} Congrès confédéral CFTD : Le réformisme au risque de s'y perdre. *Dominique Guibert*

ENQUETE AU CŒUR

- 11** Regards croisés : un Anglais chez les Normands. *Chris Richard, secrétaire du Portsmouth Trade Council, propos recueillis par Paul Barneix*
- 13** Des dockers prennent la barre. *René Seibel*
- 27** RMI an IV : Attention aux déviations. *Entretien avec Michel Belorgey, propos recueillis par Noël Dancé et Didier Gelot*

SANS FRONTIERES

- 15** Caterpillar : un tournant. *Julien Delarue*
- 16** Grèves en série dans l'Allemagne réunifiée. *Jakob Moneta*

GRAND ENTRETIEN

- 19** Travail de nuit, travail posté. Vices connus, vices cachés?
Entretien avec Yvon Queinec propos recueillis par Michel Desmar

ARGUMENTS

- 32** Europe et contrainte extérieure. *Julien Delarue*

LU ET A LIRE...

AIR DU TEMPS

- 38** Juin : Pour un syndicalisme vivant.
Pierre Cours-Salies et Michel Desmar

COLLECTIF vit grâce à ses lecteurs. L'acheter c'est bien, S'ABONNER C'EST MIEUX...

Et c'est surtout indispensable pour l'équilibre de la revue.

N'attendez pas, tout de suite à votre chéquier.

(Voir bulletin d'abonnement page 37)

«Recomposition» et destruction

« Une FEN solidaire. Une FEN unitaire ... plus, une FEN enfin unie ». Cette déclaration de Guy Le Néouanic, secrétaire général de la FEN, pourrait étonner, en conclusion du conseil fédéral national qui devait « suspendre l'adhésion » du SNES et du SNEP*. Mais il soulignait les enjeux politiques de la décision : « La crise qui nous traverse (...) c'est celle de la dégénérescence d'une forme de syndicalisme prétendument révolutionnaire (...) La question, aujourd'hui, est bien celle du sens de l'union, celle du socle idéologique sur laquelle elle se fonde »¹. Cela concerne la totalité du mouvement syndical. Mais, ce projet dit de «recomposition» provoque un rejet très large.

Quelle unité ?

Le congrès confédéral de la CFDT l'a montré : une conception de « convergence des syndicats réformistes » était proposée par la direction. Au vu des réactions dans les fédérations, régions et syndicats. Jean Kaspar avait précisé que cela n'excluait pas des accords ponctuels avec la CGT, là où cela s'avérait possible. Cette concession à ceux qui veulent plus d'action syndicale, permettait de rejeter les idées de ceux qui défendaient « une recherche de l'unité d'action la plus large à tous les niveaux ». Cependant, l'amendement pour l'unité « sans exclusive » a rassemblé 43% des mandats, et les candidats à l'exécutif confédéral présentés par la gauche de la CFDT ont fait le même score (lire ci-dessous pages 7 à 10).

Les «convergences réformistes» ne font pas recette ! D'autant moins qu'au congrès du SGEN, en mai, le courant favorable à la ligne confédérale, parti avec l'ambition d'une direction alternative, s'est compté à 34% des mandats.

Même les syndicats autonomes ne veulent pas entendre parler de la «recomposition» telle qu'elle est proposée par la FEN : que ce soit la FASP ou le «Groupe des Dix»*, ils jugent les pratiques de la direction de la FEN ou de l'UFFA-CFDT* trop peu indépendantes du pouvoir.

Au congrès de la CGT-FO, Marc Blondel a rejeté, à nouveau, ce rapprochement de «réformistes» qui refusent le minimum de style revendicatif.

Cette énumération montre l'absence de dynamique autour des projets de «recomposition» rassemblant «les réformistes». Pour l'heure, ni FO, ni les syndicats autonomes, ni sans doute la majorité de la CFDT ne veulent l'accepter.

Quelle FEN ?

Dans la FEN elle-même, les graves événements qui la secouent renvoient aux mêmes débats. Pour «suspendre l'adhésion», c'est-à-dire exclure le SNES et le SNEP, respectivement syndicats des enseignants de lycées et collèges, et des professeurs d'éducation physique, soit un tiers des adhérents, d'autres motifs ont été invoqués : non respect des règles de vie interne de la FEN, désaccord sur la transformation des structures de la FEN. Ces questions méritent débat, et même le temps d'une discussion préparatoire à un congrès; elles sont d'ailleurs abordées, avec d'autres, dans une table ronde (page 2 à 6 de ce numéro).

Mais elles ne sauraient être tranchées à coup de décisions autoritaires, par l'exclusion. En effet, combien d'enseignants finiront par se reconnaître dans le nouveau syndicat de la maternelle à la terminale tel qu'il est mis en place par la tendance UID* ? Au congrès de Clermont-Ferrand, en 1991, 53% des mandats, dont beaucoup venant de syndicats non enseignants, se prononçaient pour une transformation des structures. Mais 63% des mandats des syndicats enseignants, si on les compte à part, s'y déclaraient hostiles. Certes la majorité des salariés directement concernés n'ont pas nécessairement raison, mais il aurait été de bon sens de prendre en compte cette réalité : on ne peut rien imposer, avec 37% des mandats des enseignants favorables à une telle évolution des structures syndicales. A moins de penser que la base est incompétente : si la direction est seule à savoir ce qui est bon, pourquoi avoir des adhérents ? Pourquoi débattre avec eux, voire les consulter avant une décision ?

Il reste que, pour la direction UID de la FEN, là n'est pas le fond du problème. Il s'agit de faire le ménage pour que « se rapprochent tous ceux, dans leur diversité, qui partagent un même attachement au syndicalisme réformiste »¹. La FEN n'est plus définie comme un cadre unitaire où se retrouvent des syndiqués défendant des orientations différentes : pour que «se rapprochent» les «réformistes», seuls les réformistes sont acceptés. Surprenante conception du syndicat et de l'unité syndicale.

Bertold Brecht, critique de la bureaucratie d'Allemagne de l'Est, brocardait le stalinisme, pays du mensonge déconcertant, en expliquant que le peuple n'ayant pas donné satisfaction, le gouvernement avait décidé de le dissoudre et d'en élire un autre. « Une FEN unitaire ... plus, une FEN enfin unie » déclare Guy Le Néouanic. Comprend qui peut; ou comprend qui veut.

Pierre Cours-Salies
Pierre-Yves Rebérioux

*Voir glossaire p. 3.

1. L'Enseignement public, 16 mai 1992.

Fédération de l'Education Nationale : CRISE EN MAI

Le 6 Mai 1992, le CFN (*) de la FEN décide que deux syndicats, le SNES (*) et le SNEP (*), ne sont plus affiliés à la FEN, pour «non-consentement aux règles statutaires». Bref, ces deux syndicats (en gros 80.000 adhérents, soit un quart des membres de la FEN) sont exclus : à cette échelle, ce n'est pas (heureusement...) chose courante dans le syndicalisme. Pour en parler, nous avons réuni trois militants de la FEN, de tendances * différentes : François BOUILLON (tendance Autrement), Robert HIRSCH (tendance Ecole Emancipée), Raphael SZAJNFELD (tendance Unité-Action).

* Cf. Glossaire ci-contre

Pour des raisons de date, un militant de la tendance PSIEGP qui devait participer à cette table-ronde n'a pu le faire; quant à la FEN Paris, contactée, elle a décidé de ne pas y participer, estimant ne pas devoir s'exprimer publiquement sur une question dont la justice est saisie



Collectif : Pourquoi cette crise ? Pourquoi maintenant ?

François Bouillon : Un problème de pouvoir et les difficultés à faire passer leur conception du syndicalisme de transmission. Tant qu'ils étaient majoritaires, les UID se sont accommodés de l'existence de minoritaires. L'accélération vient de ce qu'une prochaine consultation directe des syndiqués pouvait les faire passer sous la barre fatidique des 50%. D'autre part, dans la dernière décennie l'orientation de la FEN a été qualifiée de syndicalisme d'accompagnement, s'inscrivant dans les marges prévues par le gouvernement. Depuis 81 ce syndicalisme s'est infléchi vers un syndicalisme de transmission, au sens précis de courroie de transmission. L'essentiel des interventions de la FEN consistait à rentrer dans les arbitrages interministériels : un peu plus d'argent au budget. Et cette orientation passait de plus en plus mal.

Raphaël Szajnfeld : Au début de la gauche au pouvoir, la FEN-UID a joué un rôle positif dans le mouvement syndical français : refusant l'austérité, critiquant vivement les dérives de la CFDT et le discours d'Edmond Maire sur la

nécessité de remettre en cause un certain nombre d'acquis. Puis en 1985, ça a été «seules sont légitimes les revendications qui s'inscrivent dans la marge du possible». En 1988 : le rôle du syndicat est d'expliquer qu'il faut accepter des régressions au nom de la justice sociale. D'où la formule «travailler autrement» c'est-à-dire l'acceptation d'une éventuelle revalorisation au prix d'une aggravation des conditions de service.

Dans le passé la direction de la FEN était assez en phase avec l'état d'esprit moyen des personnels. On a bien senti le basculement à partir des années 1985 et un discrédit de plus en plus fort. Du coup les syndicats qu'ils animent perdent beaucoup d'adhérents alors que ceux qui sont plus proches des préoccupations du personnel se maintiennent ou progressent. Ils ont fait le calcul : mécaniquement, ils vont devenir minoritaires dans la FEN.

Robert Hirsch : L'échec de la bataille laïque en 1983-84 a aussi pesé sur la suite. Un autre point peut jouer, c'est l'analyse des événements internationaux que fait la direction de la FEN. D'après eux, tout ce qui est courant syndical d'inspiration communiste ayant fait son

GLOSSAIRE

- FEN
- 48 **syndicats nationaux** (d'enseignants et de non-enseignants) de poids très différents, dont (en précisant la tendance majoritaire) : le SNI-PEGC (instits et, dans les Collèges, PEGC; dirigé par UID); le SNES (profs de lycées et collèges; UA); le SNETAA (enseignants des lycées professionnels; Autrement); le SNEP (profs d'éducation physique; UA); le SNESUP (enseignants du supérieur).
- Le droit de **tendance** existe dans la plupart des syndicats (mais pas dans nombre de petits syndicats qui soutiennent UID):
- UID** (Unité, Indépendance, Démocratie) : dirige la FEN et de nombreux syndicats (54% des mandats au congrès de Clermont-Ferrant)
- UA** (Unité et Action) : dirige plusieurs syndicats, dont le SNES et le SNEP, et une 30aine de sections départementales du SNI et de la FEN (32,5% des mandats)
- AUTREMENT** : issue principalement d'une rupture dans UID, dirige le SNETAA (7% des mandats)
- EE** (Ecole Emancipée) : syndicaliste révolutionnaire (4,5%)
- PSIEGP** (Pour Un Syndicalisme Indépendant de l'Etat, du Gouvernement, et des Partis) (2%)
- La FEN est dirigée par un **CFN** (Conseil Fédéral National : sorte de mini parlement) et un **BFN** (Bureau Fédéral National) ou sont représentées les tendances; l'Exécutif national est homogène (**UID**).
- ATOSS** : personnels de service dans l'Education nationale
- UFFA-CFDT** : fédération de fonctionnaires de la CFDT
- Groupe des 10** : regroupe divers syndicats dont le SNUI (impôts), le SNJ (journalistes), etc

ETAPES D'UNE CRISE

- 1986 : Débats et tensions (cf COLLECTIF n°2) autour de projets UID de recomposition d'une part interne à la FEN (scénario d'unification des syndicats enseignants dirigés par UID et donc contre ceux dirigés par UA, dont le SNES et le SNEP), d'autre part entre la FEN et d'autres syndicats.
- Février 1991 : Congrès de Clermont-Ferrant. UID fait adopter à 53% des mandats la tenue d'un Congrès extraordinaire pour réformer les structures de la FEN, préparé par une consultation dans la FEN.
- Juin 1991 : Remplacement surprise, à la tête de la FEN, de Yannick SIMBRON par Guy LE NEOUANNIC.
- Fin Mars 1992 : Un dirigeant UID «oublie» (?) un texte dans un café. Ce texte précise les projets UID : création par les seuls syndicats enseignants UID d'un syndicat unifié des enseignants, avec «légitimation de l'initiative par la FEN» et «démarche en direction de la FGAF et de la CFDT». Un gros problème y est abordé : «Le plus important : comment mettre SNES, SNEP et SNETAA hors de la FEN ? Comment justifier cette décision statutairement et auprès des adhérents et des personnels ?»
- Avril 1992 : le rythme s'emballé: CFN le 8 Avril qui saisit la Commission des conflits contre le SNES et le SNEP pour «violation du pacte fédéral»; Commission des conflits le 23 Avril qui «constate que SNES et SNEP ont rompu les liens qui les unissaient à la FEN».
- 6 Mai : le CFN exclut le SNES et le SNEP par 88 voix contre 68, 1 abstention, 5 refus de vote. Recours de ces syndicats en justice contre ces décisions : jugement le 24 Juin.
- 7 Mai : appel à la création d'un syndicat des enseignants de la maternelle à la Terminale, lancé par la direction UID du SNI et des minoritaires UID du SNES et du SNETAA (qui lui fait toujours partie de la FEN mais est dirigé par la tendance Autrement)
- 24 Juin : Congrès extraordinaire du SNI, avec perspective de mettre en place le nouveau syndicat dès le 25 Juin.

temps, le courant UID, le type de syndicalisme qu'il porte peut devenir rapidement et nettement majoritaire dans le mouvement syndical français.

F.B. : Malgré tout en France le syndicalisme de mobilisation et d'action à partir des revendications a de beaux jours. Il suffit de regarder comment s'est déroulé le mouvement social dans les années récentes, les infirmières, les impôts. Avec une difficulté : son caractère fragmenté. Mais c'est ce type de syndicalisme qui est porteur. Les gens se mobilisent très fortement à partir de leur identité professionnelle, d'où le rôle assez central de la notion de syndicat national.

Au niveau international, à partir de la chute du mur de Berlin, UID a fait le pari d'un glissement à droite de toutes les sociétés ouest européennes, le pari d'une assimilation complète de l'Est au libéralisme et aux lois du marché. Or la

rencontre de l'Est et de l'Ouest est porteuse d'un métissage culturel où les gens seraient demandeurs de contre-feux au libéralisme sauvage. On voit apparaître dans les luttes en Allemagne notamment une demande de régulation sociale passant par la défense et la promotion du service public, l'école, mais aussi les hôpitaux, la santé, etc.

R.H. : UID compte sur une certaine passivité des militants de base de la FEN, et du milieu enseignant. Il y a eu ces dernières années surtout depuis 1989 une retombée des luttes d'ensemble. UID accélère parce qu'ils parient sur l'apathie du milieu. Beaucoup de collègues considèrent que même si ce qui s'est passé est injuste, finalement ce n'est pas si dramatique. Ils n'ont pas l'impression que ça va affaiblir le potentiel de mobilisation de l'ensemble du milieu. Alors que c'est une catastrophe pour l'ensemble du syndicalisme.

L'opération n'est-elle pas favorisée par une situation où dans son milieu chacun est adhérent à son syndicat sans même savoir ce que représente la FEN?

R.H. : Beaucoup d'adhérents des syndicats nationaux n'ont pas l'impression qu'ils adhèrent à la FEN. Depuis des années UID et UA veulent développer un appareil syndical autour de la notion d'identité professionnelle. Autant la FEN a privilégié le SNI, les instits, autant la direction du SNES a réagi en privilégiant de son côté le milieu enseignant du second degré. Le corporatisme existe dans les salles de profs du second degré et le SNES pour le moins n'a pas suffisamment lutté contre. Par exemple lors des luttes de 89 sur les problèmes salariaux. Dans les grandes lignes le protocole d'accord qu'il a signé avec le ministère accordait quelques gains salariaux pour les profs de lycée mais pratiquement rien pour les profs de collèges et rien pour les instits.

R.S. : D'une façon générale c'est vrai on adhère au SNES ou au SNI, on ne sait pas que c'est la FEN et parfois même on s'en plaint. C'est une superstructure. Or c'est dans les luttes que les gens se rencontrent, prennent conscience de leur communauté d'intérêts et de la nécessité de structures fédérales.

R.H. : Cette situation de la FEN comme superstructure n'est pas nouvelle mais dans le passé la mobilisation sociale ou une certaine espérance politique donnait un cadre commun. Avec les années 80, la situation s'est dégradée. Ce qui est nouveau c'est la volonté d'une partie de la FEN de faire exploser les choses maintenant. Car ce qu'ils appellent les problèmes de discipline, prétextes à l'exclusion, existent depuis longtemps.

F.B. : La question c'est la nature de l'individualité moderne. Avec des aspects négatifs, le repli sur soi, l'individualisme, et des aspects positifs, un individu beaucoup plus soucieux de démocratie, de choix et qui cherche à s'accomplir notamment par son travail. La grande difficulté c'est d'articuler l'identité professionnelle exprimée par

le syndicat national avec des solidarités plus larges. C'est ce que la FEN a tenté de faire pendant longtemps : le dépassement des positions corporatistes pour arriver à des formes de solidarité au niveau des travailleurs de l'éducation, de la recherche et de la culture. Mais parce que la FEN a privilégié l'orientation d'un seul et unique syndicat, le SNI, elle a cassé cette dynamique de dépassement des corporatismes.

Prenons les luttes depuis 1986, les cheminots, les infirmières, les impôts, jamais l'une de ces catégories de travailleurs en lutte n'a été en demande de globaliser les luttes. ~~Et~~ les grands appareils syndicaux qui ont parfois essayé ont eu beaucoup de difficultés. Tout le monde achoppe sur cette forme d'individualité qui passe par l'identité professionnelle. C'est un défi qui est posé dans la phase actuelle à tout le syndicalisme français de partir de l'identité professionnelle via les syndicats nationaux pour les dépasser. Les coordinations viennent de là : un déficit sur l'articulation entre catégoriel et général.

Le niveau auquel cette identité professionnelle est ressentie a son importance. S'agit-il d'une identité en tant qu'enseignant, en tant que professeur de tel niveau ou de telle matière ?

R.S. : Je suis de ceux qui s'inquiètent de voir que l'identitaire finit par masquer le général. Et pas seulement chez nous. Par exemple en matière salariale, le refus gouvernemental de mesures générales suffisantes conduit les différentes catégories à développer les luttes catégorielles dans leur secteur pour essayer d'obtenir par une voie qui semble plus facile ce qu'il n'obtiennent pas comme mesures générales. En abandonnant l'indexation des salaires sur les prix, la FEN a contribué à privilégier les luttes catégorielles.

Comment un syndicalisme fondé sur l'agrégation d'identités professionnelles peut-il élaborer un projet éducatif et social plus large ?

R.S. : Juxtaposer, c'est insuffisant. Il y a effectivement nécessité, à partir des convergences syndicales, de cons-

truire des plates-formes fédérales; c'est ce qu'on a fait à UA depuis 1970 sur la formation des maîtres par exemple.

F.B. : Comment faire une synthèse ? Faire une vague moyenne des caractéristiques de tous les corps en termes de niveau de recrutement, salaires, qualification ? Ou tirer tout le monde vers le haut : tous progressent, mais les écarts se réduisent ? Il faut des synthèses qui recherchent le plus grand dénominateur commun, en tirant tout le monde vers le haut. Le travail fédéral, c'est ce qu'UID n'a jamais fait dans la FEN : une synthèse dans le rapprochement des points de vue pour que tous progressent. Mais il y faut du temps, un sens du compromis, ne pas imposer un point de vue hégémonique. Et là un élément du problème c'est la question des permanents syndicaux, leur carrière, leur relation au terrain. Les cadres UID depuis 20 ans n'ont jamais vu une classe, un établissement. Dans la FEN, et ailleurs, les carrières syndicales sont à repenser.

R.H. : A vous écouter, on a le sentiment qu'avec l'orientation UA depuis quelques années on peut arriver à un fédéralisme qui dépasse les oppositions professionnelles. Et cependant la direction UA du SNES a fortement tendance à jouer sur les catégories, à favoriser certaines formes de corporatisme. Par exemple un vieux problème, un gros débat : les auxiliaires (non-titulaires). A l'EE, contre UA, on a toujours demandé leur titularisation immédiate; ça peut sembler démagogique (on nous l'a dit...), mais le but c'est d'éviter au maximum les divisions.

Dans certaines argumentations le SNI annonce la fin du syndicalisme de transformation sociale après la fin de l'URSS, dans d'autres c'est le syndicalisme trop corporatiste qui est dénoncé. Il y a une certaine contradiction.

R.S. : Pour justifier l'exclusion, on reproche au SNES dans certains écrits une attitude hyper corporatiste et dans d'autres de prendre des responsabilités fédératives. Et en même temps on prône une FEN avec des «domaines réservés» cantonnant les syndicats dans la défense corporative. Prétendre que la FEN



Monique Vuailat,
Présidente du SNES

est le syndicalisme de la raison face à un syndicalisme révolutionnaire c'est poser les problèmes en des termes dépassés. UA se situe dans le cadre du syndicalisme porteur à la fois des revendications, des valeurs et de la transformation sociale.

F.B. : D'un côté il y a le passé d'UID, l'origine historique de la FEN, la sensibilité profonde du peuple de gauche de la FEN, la transformation sociale dont ils se réclamaient et d'un autre côté l'anticipation du glissement à droite de toutes les sociétés en Europe, la construction du pôle syndical réformiste ouest européen. Il prennent le pari d'une opération qui entraîne des pertes dramatiques mais en ayant assuré leurs arrières. La FEN va se présenter comme la branche française du pôle réformiste européen. L'acte symbolique, c'est le 1er mai 1992 à la frontière belge avec la CFDT.

R.S. : C'est une lecture importante : la recomposition du paysage syndical français et européen. Ils veulent faire autre chose avec d'autres, rassembler dans une même structure tous ceux qui partagent une même conception du syndicalisme, la leur.

F.B. : C'est ce qu'ils appellent le «cartel à l'italienne», le cartel réformiste en commettant un contresens puisque le cartel à l'italienne est, lui, sans exclusive.

R.S. : Vis à vis des autres centrales on assiste à un retournement complet. Pendant longtemps la FEN unitaire a joué un rôle de pont entre les confédérations. Maintenant il y a pour UID ceux avec lesquels on ne peut rien faire. la CGT et tous ceux qui développent une conception du syndicalisme de lutte et de transformation. Et en même temps, UID construit sans le dire un axe FEN-CFDT dans la perspective d'une nouvelle confédération sur la base d'un syndicalisme d'accompagnement. Mais ce qui est encourageant c'est qu'au moment où FEN et CFDT font de l'exclusive un principe, ce qui se développe sur le terrain ce sont des luttes unitaires.

R.H. : Mettre en échec cette opération c'est arriver à montrer qu'un syndicalisme fondé sur le contrôle, la démocratie est possible. Les choses vont se jouer avec UID sur le refus de la délégation de pouvoir. La manière dont l'opération s'est déroulée est assez peu en phase avec les aspirations nouvelles à des structures plus contrôlables, plus proches des gens. Il faut en tenir compte dans nos perspectives.

Comment aborder le fonctionnement démocratique et le droit de tendance ?

R.S. : Il y a deux problèmes. Comment faire participer aux responsabilités des courants de pensée différents ? Comment faire vivre à la fois des syndicats nationaux et des structures fédéra-

les, à tous les niveaux ? En 1948, au moment de la scission, pour garder l'unité dans l'autonomie, la FEN avait fait le choix du droit de tendance, mais ce droit a été dévoyé, le BN de la FEN est uniquement composé des tendances. Un syndicat national ne peut espérer peser sur les décisions que s'il «s'inscrit» dans le cadre d'une tendance. Et dans le même temps à l'exécutif de la FEN ce sont des minoritaires du SNES, du SNETAA, du SNESUP qui siègent ! C'est un comble. Ils ont créé les conditions d'une sclérose en décidant l'homogénéité des exécutifs. Et maintenant UID part du constat évident que ce système est pervers pour dire «c'est la faute aux tendances». Leur but en fait n'est pas de supprimer les tendances, mais de n'en garder qu'une, la leur.

F.B. : Dans tout mouvement social, il y a aspiration à rendre compte de la diversité, par les tendances. Mais comment éviter leur caractère figé, leur aspect «écurie pour le pouvoir», facteur hégémonique, facteur d'éclatement ? Nous y réfléchissons beaucoup.

R.H. : La FEN donnait depuis longtemps l'impression d'un fonctionnement sclérosé, avec des tendances fermées. Certains voient même dans la crise de la FEN la crise du principe des tendances. Mais je crois que les tendances répondent à une aspiration très forte : ceux qui sont d'accord entre eux dans le syndicat doivent pouvoir le dire, surtout s'ils sont en désaccord avec la direction du syndicat à un moment donné. Certes, c'est souvent sclérosant : on sent parfois qu'un accord pourrait se faire mais n'a pas lieu parce que chaque tendance tient à s'affirmer et à paraître unie. Mais la responsabilité principale en revient d'abord aux tendances majoritaires, qui ont la responsabilité majeure du fonctionnement d'une structure.

Les tendances ne sont-elles pas le cadre dans lequel des gens de métiers et syndicats différents peuvent se rencontrer ?

F.B. : Tout à fait car dans la FEN, ça n'est pas possible autrement. Ainsi on a créé Autrement sur la base : le fonctionnement de la FEN est bloqué par deux

tendances hégémoniques, UID et UA. On a voulu faire un courant qui ne soit pas une tendance figée. En partant du SNETAA qui pesait 3% des votes, on a fait 7% au Congrès de Clermont, ce qui a fait baisser UID et les a inquiétés. Il reste que pour faire bouger une structure bloquée en partie par les tendances, on a dû créer une tendance. Je pense néanmoins que les tendances telles qu'elles sont actuellement dans la FEN sont en voie de dépassement.

R.S. : Dans toutes les tendances, il y a une forte évolution, et ça n'est pas fini. Une chose est sûre : le rôle des tendances tel que la FEN l'avait mis en place, à savoir l'hégémonie d'une tendance, ne doit pas être reproduit. Quand on n'est pas d'accord avec l'orientation de son syndicat, on doit pouvoir le dire, et s'organiser pour le faire savoir. Et il faut aussi que le syndicat prenne en compte le point de vue du plus grand nombre possible (et non pas de 51% seulement). La tendance ce n'est pas le critère de la démocratie, mais ce qui serait non démocratique, ce serait d'interdire à des gens qui veulent s'organiser en tendance de le faire.

R.H. : Dans le SNES, on avait quand même le sentiment que les camarades d'UA voulaient toujours que leurs positions l'emportent, y compris dans le détail; ça semble bouger depuis quelques années sous l'influence des évolutions politiques qui ont traversé UA, liées à la remise en cause du stalinisme. Et ce monolithisme était très utilisé par UID.

Et maintenant ?

F.B. : Leur opération «nouveau syndicat unique» pour sauver le SNI, ça a très peu de chances de prendre. A cause de l'identité professionnelle d'abord : des éléments (formation, conditions de travail, voire pratique du métier) tendent à rapprocher les instits et les profs, mais les deux cultures restent très différentes; une structure syndicale peut-elle à ce point aller plus vite que la vie ? Deuxième raison : le SNES, le SNEP sont reconnus dans leur milieu comme des syndicats qui défendent les

revendications corporatives, et les problèmes de la discipline enseignée; le SNES fonctionne comme une super-association de spécialistes, le SNEP l'est par définition, et le SNETAA est très lié au lieu, le lycée professionnel; ils résistent mieux du coup à la désyndicalisation. Enfin, le SNI compte beaucoup sur les IUFM pour son projet, car la formation des instits et profs y est largement commune; mais en cas de retour de la droite au pouvoir, la différenciation entre les deux formations sera probablement accrue. Bref, «la petite recombinaison interne», ils ne doivent pas y croire beaucoup; l'essentiel, pour eux c'est la grande recombinaison externe : l'axe FEN-CFDT, et donc surtout la recombinaison au niveau européen.

R.S. : Je crains qu'il n'y ait pas de retour en arrière. Le SNI annonce qu'il va créer le nouveau syndicat le 25 Juin, le lendemain de son Congrès : ça montre leur détermination. Et les adhérents du SNI, qu'ils soient instits ou PEGC, risquent de ne pas y trouver leur compte. Pour les syndicats qui s'opposent au coup de force, la question est de rester ou pas dans cette FEN amputée. Il n'est donc pas simple aujourd'hui de déterminer la solution d'avenir. Mais il faut que toutes les forces qui s'opposent à ce coup de force, qui veulent faire vivre une FEN pluraliste et revendicative, qu'elles soient ou non encore dans la FEN, continuent à travailler ensemble. Comment ? On débat pour le préciser.

F.B. : La FEN de 1948 est morte. Qu'UID gagne ou perde le recours juridique et la consultation dans le SNI, ils ne feront pas machine arrière. Que faire alors ? Maintenir les liaisons : certes. Mais il va falloir donner vite des repères clairs; faut-il proposer une structure alternative ? Il y a débat sur le degré de structuration et sur le champ d'extension de cette structure. L'idée majoritaire semble être que ça doit s'arrêter au champ de l'éducation, la recherche, la culture, donc le champ actuel. Certains, très peu nombreux semblent penser à FO; de même pour la CFDT, et la CGT. Reste le pool des autonomes, SNUI & C° : mais aller au plan structurel vers ce pôle, ce serait aggraver la division syn-

dicale dans la fonction publique. Reste donc le champ éducation, recherche, culture : la FEN n'y faisait pas le plein, il y reste des syndicats en situation d'autonomie, il y a possibilité d'un rassemblement. La question, c'est la transversalité. Mais à quel niveau : l'établissement, la ville, le département, la région (l'académie) avec la décentralisation ? Faut-il faire un choix ? Lequel ? Il ne faudra pas se planter sur le niveau pertinent. Il faut partir des revendications, faire vivre des sections d'établissement, de ville, ce que la FEN n'a jamais fait.

R.S. : Des structures qui ne soient pas qu'un appareil, mais qui visent à mener des actions sur le terrain et à rassembler ceux qui sont restés dans la FEN comme ceux qui en ont été évincés; un rassemblement le plus large possible.

R.H. : L'initiative UID a permis aussi des réactions unitaires entre courants qui s'ignoraient. Il faut maintenir cela, en tenant compte des rapports de force, mais aussi de ce que les gens et les courants apportent comme idées. Ça s'est un peu passé comme ça depuis peu, c'est nouveau et intéressant dans le mouvement syndical français. UID se présente avec un projet, il faudra répondre aussi à ce niveau : il faut montrer qu'on veut garder un cadre unitaire fédéral, mais pas le fonctionnement passé de la FEN. C'est important, y compris pour ramener au syndicalisme ceux qui l'ont quitté depuis plusieurs années. Il faut une structure fédérale qui prenne en compte les diversités des personnels mais aussi cherche à les dépasser dans les revendications et dans l'action.

**Propos recueillis le 5 Juin
par Jean-luc HELLER et Pierre-
Yves REBERIOUX**



Le 42ème congrès confédéral de la CFDT

LE REFORMISME AU RISQUE DE S'Y PERDRE.

Le 42ème congrès s'est tenu du 7 au 10 avril dernier. Une équipe confédérale plus homogène a été élue, les orientations proposées adoptées par une majorité de syndicats. Mais au delà des chiffres, peut-on dire que cette organisation a trouvé l'équilibre de «l'âge de raison» ?



TEL est en effet le qualificatif que *Le Monde* a cru pouvoir utiliser pour décrire l'atmosphère dans laquelle baignerait l'organisation. Il est vrai que c'était avant le déroulement même du congrès. Or au cours des débats, de nombreux syndicats ont émis de vives critiques, prononçant des votes qui ne constituent pas un triomphe pour le texte proposé par le bureau national sortant. Fut-ce une surprise pour les commentateurs ? Comme le souligne l'auteur de la revue de presse de *Liaisons sociales*: «Significativement, les articles ont été plus nombreux et plus denses avant l'ouverture du congrès que durant celui-ci. Comment expliquer ce décalage ? Comment comprendre qu'une organisation puisse avoir l'oreille des journalistes, mais pas celle d'une bonne proportion de ses syndicats ? Il est paradoxal de voir que c'est dans *Le Figaro* que l'on apprend que Jean Kaspar «ne règne [pas] sans partage sur une CFDT tout acquise au virage à 180° effectué dans les années 80. L'abandon de l'unité d'action avec la CGT, initiée en 1966, le renoncement au socialisme autogestionnaire, bref le «recentrage» syndical, qui n'a fait que s'accroître ces trois dernières années, pose des problèmes à une organisation dont le mode de fonctionnement n'est pas celui de l'unanimité et du respect au chef»¹.

L'optimiste

«La CFDT affiche désormais son option réformiste»⁴. Telle est la constatation que font *Les Echos*, rappelant qu'elle «a liquidé une partie de l'héritage». Il est vrai que la CFDT avait annoncé largement sa couleur qui n'est plus le rouge. Depuis trois ans, dans toutes les négociations sociales, elle affirmait rechercher de toutes ses forces la convergence des syndicats réformistes. Après le congrès lui-même, le titre de couverture de l'hebdomadaire confédéral ne laisse aucune place au doute : «POUR UN SYNDICALISME REFORMISTE FORT ET UNI»⁵. Laissons la place à un expert, Kaspar lui-même : « Nous concevons notre action dans le cadre de la société telle qu'elle est, espérant la transformer de l'intérieur. Le mot réformisme ne nous effraie aucunement ». Ce serait «moins confortable que les analyses simplistes ou le refuge frileux dans l'attente du grand soir»⁶ et justifierait de mettre en avant une autre dimension de la conception de la négociation : «Ni guerre sociale, ni renoncement, elle permet d'avancer dans la voie du compromis acceptable en faisant en sorte qu'il soit gagnant, porteur de progrès pour les salariés». S'agit-il pourtant d'un concept nouveau ? A écouter Jean Kaspar, oui : c'est même une «démarche révolutionnaire, trans-

formatrice et qui conduit à l'approfondissement de la démocratie». Les générations de militants syndicaux qui ont obtenu l'inscription dans le droit du travail de bien des compromis apprécieront sans doute ce détournement d'héritage. Mais si tous ceux là faisaient sans le savoir du réformisme sans le savoir comme un autre faisait de la prose, pourquoi donc Kaspar-Jourdain le leur reproche-t-il ? C'est que cette démarche «s'adresse essentiellement à FO, la FEN, la CGC et la CFTC» alors que «tout nous oppose à la CGT qui se situe aux antipodes du syndicalisme que nous voulons construire». Après les événements que vient de connaître la FEN, voilà qui fait preuve d'un optimisme bien étrange. A moins qu'il s'agisse d'une orientation idéologique et stratégique qui en fait se préoccupe bien peu du fonctionnement concret de l'action syndicale. Quelle est donc l'ambition de la CFDT ? Réponse : «La rénovation du cadre et du contenu des relations sociales et la reconstruction d'un syndicalisme qui les rend possibles». Le clivage avec les organisations syndicales qui ne seraient pas réformistes - mais comment donc les nommer ? Staliniennes ? Cosaques ? Moscoutaires ? Gauchistes ? Coucou ? - n'apparaît pas parfaitement limpide avec une telle phrase, et en fait bien étranger aux processus d'unité d'action tels qu'ils se développent éventuellement dans les entreprises. Il s'agit bien d'une définition a priori d'un camp politique dont on va ensuite forcer l'homogénéisation. Et sur ce terrain on constate une fois de plus un décalage entre la direction de l'organisation et sa base. Les résultats des votes sur les amendements les plus significatifs de la mise en place de l'option réformiste le montrent.

La faute à qui ?

Certes, ces votes ne sont pas le fruit d'une opposition unifiée, mais de la convergence au sens quasi géographique du terme, de refus multiples et répétés d'un ralliement au fonctionnement de l'économie de marché. Comment faire alors la liaison avec l'analyse que fait «Libération» de la conjoncture dans

laquelle se déroule le congrès ? «L'heure n'est plus au socialisme autogestionnaire, aux projets de société. Les luttes intestines qui ont conduit il y a trois ans à l'exclusion des éléments gauchistes et à l'arrivée de Jean Kaspar sont loin»⁷. Pourquoi la chronique de la stabilisation annoncée n'est-elle pas si nette que cela ? Pour Jacques Moreau, ex-responsable confédéral, fameux auteur du Rapport du même nom qui initia le «recentrage» c'est à cause d'une mauvaise conception du ...compromis social ! «Je constate que, tout en ayant une démarche qui apparemment essaie de prendre en charge les problèmes de la vie quotidienne, la CFDT comme les autres organisations syndicales, éprouve beaucoup de difficultés à se faire comprendre et à organiser les salariés. A cela plusieurs raisons : éclatement du monde salarial, difficulté pour les responsables CFDT de se contenter d'une gestion quotidienne du compromis, plus grande institutionnalisation de la représentation et de l'action syndicales»⁸. Elargissant la réflexion, Jacques Moreau constate qu'en France «il n'y a pas dans la conscience collective du monde salarial, une intégration suffisante de la notion de productivité et de la compétition internationale». Manifestement, la direction confédérale actuelle n'a pas encore gagné tous ses galons.

Autre explication de ce déséquilibre, celle que fournit Pierre-Eric Tixier⁹ : «La CFDT est aujourd'hui la centrale qui saisit le mieux les enjeux de société autour des changements de l'entreprise. Mais entre une stratégie confédérale et la capacité des élus syndicaux, dans l'atelier ou le bureau, de traduire cela en capacité d'écoute du quotidien des salariés, il y a un écart considérable». Et de conclure : «Pour la CFDT, la question ne se pose pas en termes de stratégie confédérale mais, à l'évidence, dans ce rapport quotidien que devrait avoir le syndicat avec sa base»¹⁰.

Si j'ai choisi ces deux types d'analyse, c'est parce qu'elles ont l'intelligence de refuser d'avance les explications par le complot et la pénétration de l'organisation par des éléments extérieurs (je transforme à peine les mots...). Mais surtout parce qu'elles mettent l'accent sur deux des orientations majeures

de la nouvelle la CFDT : le réformisme et la pratique de base. Or sur ces deux terrains, dont la direction confédérale dit qu'ils sont ceux où les progrès sont les plus considérables, deux spécialistes, l'un des formes du compromis social qui plus est à l'échelle européenne, l'autre du comportement des acteurs dans un système, font des reproches qui doivent tinter sérieusement aux oreilles...confédérales. Laissons-les s'expliquer ensemble.

Babord et tribord

Voici les impressions d'une déléguée de base : «Il y a eu des manifestations bruyantes d'un bord puis de l'autre pendant les débats. Parce que, bien sûr, il y avait deux bords comme sur un bateau, vous le savez. Alors, selon qu'on était à tribord, côté droit du navire d'après le dico, ou à babord qui se savait minoritaire mais a découvert avec plaisir qu'il n'était pas si faible que ça...»¹¹. Comme le constate Jean-Marie Pernot : «La salle est restée frondeuse, mais nul enthousiasme conquérant n'animait les défenseurs de l'orientation, et bien des opposants semblaient désabusés»¹². Il faut dire que les militants délégués semblaient avoir été bien chapitrés : «Le 42ème congrès de la CFDT marquera, au mieux, une étape dans la vie de la plus jeune confédération française. Au pire, il passera inaperçu tant son cours paraît tracé d'avance»¹³. Bref, tout était joué avant même le début du congrès. Et il est d'ailleurs incontestable que les orientations proposées par le bureau national ont été approuvées majoritairement. Il en est ainsi du caractère incontournable du marché, de la démarche réformiste de la CFDT, de la multiplication des expérimentations sur le chèque syndical comme forme possible d'adhésion, de la poursuite de la stratégie des convergences, de la création d'une association de jeunes, des orientations sur les structures ou sur la politique d'action. Mais, si la plupart des orientations ont ainsi été adoptées, elles ont tout autant, suscité des oppositions notables des syndicats : entre 40 % et près de 50% en particulier pour l'amendement visant à refuser le caractère



incontournable du marché et pour celui sur les convergences. Sur l'un des points majeurs du congrès - mais trop interne pour donner lieu à interprétation médiatique - le bureau national sortant a connu la défaite. Le projet qui visait à supprimer l'un des deux niveaux statutaires interprofessionnels a été largement repoussé. En effet les syndicats ont considéré que le risque existait de voir supprimer les unions départementales. Refus confus des risques de normalisation certes, mais aussi de voir se développer la centralisation aux dépens du fédéralisme.

CFDT : béton ou argile ?

La logique majoritaire et légitimiste, classique dans une organisation en déséquilibre, a joué pleinement dans l'élection du bureau national confédéral. «De fait il risque d'être encore moins réceptif que l'ancien aux interrogations qui se sont exprimées dans le congrès»¹⁴. Il va mettre en oeuvre les nouvelles orientations majoritaires. Est-ce pour cela, que la commission exécutive a voulu et malheureusement réussi à homogénéiser «son» bureau national en écartant tout candidat issu des fédérations ou des unions régionales pour peu qu'il soit partisan d'une démarche plus revendicative ? Ont donc été écartés du bureau national, les candidats présentés par trois fédérations - SGEN (Education nationale),

FGTE (Transports et équipement) et Banques - et par une union régionale, la Basse-Normandie. La CFDT, très critique cependant sur le monolithisme de bien d'autres organisations vient donc de se doter d'un exécutif en béton. Décidément la démocratie dégénère qui survit à l'honneur de sa mère.

Mais il faut aussi constater que c'est la première fois depuis la création de la CFDT en 1964, que le SGEN n'est pas représenté au bureau confédéral. L'histoire en prend plein les dents, la CFDT n'est plus ce qu'elle était. Comme le constatait Jacques Kergoat, le fédéralisme à la nouvelle mode n'est admissible à la CFDT que couplé avec un alignement politique¹⁵. Au moment même où la majorité UID de la FEN a entamé un processus d'exclusion des syndicats dirigés par la tendance U et A, majoritaire au SNES et au SNEP, cette éviction du SGEN est une manière lumineuse de montrer que la CFDT a plus d'affinités avec la direction d'une FEN épurée qu'avec sa propre fédération de l'Education nationale.

Au point de publiquement prendre le train conduit par UID : «La situation dans laquelle est plongée la FEN est révélatrice d'un phénomène qui traverse le mouvement syndical français au sein duquel deux formes de syndicalisme sont en concurrence. Les organisations CFDT et le SGEN, comme l'ensemble des organisations qui partagent une même conception progressiste de l'ac-

tion syndicale, doivent s'interroger sur la manière de soutenir et d'accompagner la majorité de la FEN dans cette passe difficile. La confédération s'y emploie évidemment aussi, dans le respect des identités réciproques»¹⁶. Orientation confirmée par Jean Kaspar dans la lettre qu'il a adressé au SGEN après les votes de classement pour la présentation des candidats au futur bureau confédéral, et où le secrétaire général du SGEN faisait figure d'éliminé : «Ce résultat traduit une inquiétude profonde de la grande majorité de l'organisation qui se pose légitimement la question de savoir où va le SGEN et quelle est sa politique. Il traduit aussi la perception qu'ont les organisations de votre indécision chronique dans la manière de gérer votre politique, votre rapport au contractuel, et de construire vos alliances. Par ailleurs elles ont pu noter des positions prises sous la pression de l'aile radicale de votre organisation avec laquelle la majorité de la CE et votre secrétaire général n'ont pas voulu rompre clairement»¹⁷. On le voit, Kaspar c'est le grand fédéralisateur. Mais à ce que l'on sait, il a encore des leçons à recevoir du côté de la FEN...

Mais cette organisation en béton est-elle bien bâtie et bien armée. N'aurait-elle pas une base en argile ? En effet le congrès a aussi montré que face à la crise du syndicalisme, nombreux (plus encore qu'au précédent congrès...) sont les syndicats qui, sans être ni vouloir

être "une opposition unifiée", estiment «qu'il n'y a pas qu'une seule démarche dite «réformiste» comme réponse et qu'un syndicalisme de défense des intérêts des salariés et de transformation sociale peut mieux nous armer pour faire face à la persistance et au développement des inégalités»¹⁸. Pour ceux qui ne veulent pas se résigner à une prétendue victoire définitive de la société de consommation, c'est un point d'appui important. Voici comment s'exprime à ce sujet l'UD CFDT de Loire-Atlantique : «Nous avons été nombreux à regretter que ne ce soit pas exprimée clairement une volonté d'ancrer ces réformes dans un projet plus global permettant de contester le modèle capitaliste, d'instaurer un contrôle du marché par la planification, d'imposer la démocratie économique et sociale pour éviter l'exclusion. Le débat sur la conception du marché montre à quel point rien n'est définitivement tranché dans l'organisation»¹⁹.

Etre CFDT aujourd'hui

Au terme d'une année - scolaire certes mais bien réelle - quatre axes de réflexion s'ouvrent pour ceux des militants de la CFDT qui se retrouvent mal dans ce camp réformiste dont leur bureau national vante les vertus et l'inélectabilité.

D'abord un véritable effroi devant le mépris dont semble faire preuve la direction confédérale vis-à-vis de ses militants et de ses organisations. Car enfin, alors qu'on leur impose de trimballer partout leurs mots-valises sans lequel leur ticket n'est plus valable; alors qu'on leur impose de véhiculer des concepts et des stratégies vides de sens parce que sans rapport avec l'évolution des rapports sociaux, la direction confédérale caracole dans une recomposition syndicale dont les enjeux ne sont pas démocratiquement discutés. C'est bien ce que constate Jean-Marie Pernot : «Les enjeux les plus importants pour l'avenir de la CFDT se tiennent ailleurs. Du côté de la FEN dont l'éclatement annoncé dessine sans doute des opportunités pour la CFDT. Du côté de FO qui détient les clés de la «recomposition réformiste». Du côté de la CGT

dont le choix d'une pratique résolument unitaire à la base risquerait d'accroître le fossé entre le «vécu» des militants si important dans le langage CFDT et le discours de ses dirigeants»²⁰.

Deuxième axe, l'évolution du fédéralisme. Mon avis est qu'il n'a pas d'existence en soi. Il ne vit que comme instrument à la disposition de l'organisation. Ainsi, on constate que les statuts actuels datent pour l'essentiel du congrès de 70. Or la pratique de ce fédéralisme a évolué : alors qu'il était un vecteur de démocratie et de débats, souvent envié par les militants des autres organisations, il est devenu l'instrument de la centralisation. Pourquoi ? Parce qu'il ne peut se développer dans le bon sens que si l'organisation est suffisamment unifiée idéologiquement, stratégiquement et politiquement. Aujourd'hui, après 15 ans d'ajustements et de renoncements, la CFDT est profondément divisée, et le fédéralisme est devenu pour les «minoritaires» la garantie de pouvoir continuer à s'exprimer sur tous les sujets, dont beaucoup sont maintenant monopolisés par l'expression confédérale. Mais avoir la possibilité, parce qu'on est résolument et complètement en désaccord, de s'exprimer sur tout, où on veut et quand on veut est extrêmement centrifuge. La direction de la CFDT considère au contraire que le fédéralisme c'est une sorte de subsidiarité à l'inverse : vous n'avez le droit de dire que ce qui ne concerne pas les niveaux supérieurs. C'est bien sûr un risque d'éclatement, mais les raisons en sont politiques, pas statutaires.

Troisième axe, l'histoire de la CFDT qui faisait son aura, sa puissance d'attrait. Or celle-ci n'existe plus. Souvent aujourd'hui, les militants et les nouveaux adhérents se définissent par rapport à leurs organisations de base. Pourquoi cette transformation ? L'explication par la trahison des dirigeants n'est pas vraiment intéressante. En fait c'est son histoire même qui la rend fragile. La CFDT est constituée d'apports diversifiés, de strates militantes différentes. Cela a produit des débats âpres et riches, mais a surtout permis à la CFDT d'être le réceptacle et le creuset de stratégies originales, mais qui la rendent particulièrement sensible aux effets de l'évolu-

tion favorable ou non des rapports sociaux. Elle n'a pas la possibilité de se transformer en forteresse assiégée parce qu'elle ne dispose pas d'un corpus idéologique immuable. Dans la période 1964-1974, sa plasticité lui a été favorable, alors qu'à partir de 1984, elle la dessert.

Quatrième axe enfin, le résultat de la confrontation entre plusieurs stratégies contradictoires à l'intérieur de la CFDT n'est pas joué. Mais comme aucune des forces n'a les moyens toute seule d'exister et d'être un partenaire crédible dans le cadre d'une recomposition qui à force d'avoir été trop annoncée n'est plus attendue, la tentation est forte pour ceux qui détiennent le pouvoir de le transformer en légitimité, peut-être numériquement plus faible, mais politiquement plus unifiée. Avec ses 80 000 exclus, la FEN montrerait-elle l'exemple ? Mais l'échéance ne se comprend que dans un cadre européen : faire le ménage avant pour réussir la recomposition après, en profitant de cette dynamique nouvelle. On est obligé de faire comme s'ils avaient gagné sur toute la ligne.

Dominique GUIBERT

NOTES

1. *Le Monde*, 6 avril
2. *Liaisons sociales*, 11178, 14 avril
3. *Le Figaro*, 6 avril
4. *Les Echos*, 7 avril
5. *Syndicalisme hebdo*, 2400, 16 avril
6. *idem*, page 3
7. *Libération*, 7 avril
8. *Les Echos*, 7 avril. Moreau est secrétaire général du Conseil économique et social européen
9. Auteur de *Mutation ou déclin du syndicalisme, le cas de la CFDT*, PUF 1992
10. *Vendredi*, hebdo du PS, 3 avril
11. *Action Midi-Pyrénées*, SGEN-CFDT UPR Midi-Pyrénées, juin 92
12. *Témoignage Chrétien*, 11 avril.
13. *Libération*, 7 avril
14. UD CFDT du Rhône
15. *Politis*
16. *Nouvelles CFDT*, 13 avril 92
17. *Lettre du 10 mars 92*
18. UD CFDT du Rhône
19. *Journal de l'UD*, n° 430, mai 92
20. *Témoignage chrétien*, déjà cité.